

MAIRIE DE BOUVILLE

76360 BOUVILLE



Tel : 02.35.91.27.59 - Fax : 02.35.91.90.07

Compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal Du jeudi 5 mars 2020 à 20H, Dans la Salle des réunions de Bouville.

L'an deux vingt, jeudi 5 mars, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Mme Chantal VERHALLE, Maire.

Date de convocation : 20/02/2020

Date affichage : 20/02//2020

	Présent	Absent	Procuration
<i>VERHALLE Chantal</i>	X		
<i>HUET François</i>	X		
<i>BARDEL Brigitte</i>	X		
<i>LINDENMANN Anne</i>	X		
<i>LIBERGE Guillaume</i>	X		
<i>MALHERBES Sacha</i>	X		
<i>DUTARTRE Séverine</i>	X		
<i>GRANDSIRE Dominique</i>	X		
<i>CLATOT Alban</i>		X	Malherbes
<i>MARETTE Isabelle</i>	X		
<i>FABULET Philippe</i>	X		
<i>ELIOT Christel</i>	X		
<i>VIANDIER Ginette</i>	X		

Secrétaire de séance : Mme BARDEL Brigitte

ORDRE DU JOUR :

- Compte de gestion 2019.
- Examen et vote du Compte administratif 2019.
- SDE éclairage public rue du château.
- Convention financière entre la Région et la commune relative à la participation financière à l'abonnement du transport scolaire.
- Résultats des mesures acoustiques 5 ans après mise en service de l'autoroute A150.
- Application Panneau Pocket.
- Enquête par interview sur la RD6015.
- Affaires en cours.
- Divers.

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 18 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion 2019 ayant été demandé tardivement par le Trésor Public, il n'a pu être édité. Toutefois les comptes du Trésor Public et ceux du compte administratif de la commune ont été pointés et comparés, ils sont identiques. Le compte de gestion sera voté ultérieurement dès sa réception.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Madame le Maire distribue les feuilles contenant les tableaux et courbes de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement ainsi qu'une présentation par chapitres des recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement.

Madame le Maire présente le compte administratif 2019 qui s'établit comme suit :

-un résultat d'exercice en fonctionnement de 227 935.84 euros
-un résultat d'exercice en investissement de 14 928.88 euros
Soit un résultat global d'exercice de 242864.72 euros

Le résultat global de clôture (avec le report des années précédentes) est de 1 259 483.44 euros (1 035 721.18 euros en Fonctionnement et 223 762.26 euros en Investissement).

Le conseil municipal examine le compte administratif 2019 de la commune, Mme VERHALLE se retire et il est alors procédé au vote sous la présidence de Mme Viandier Ginette, doyenne de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 de la commune.

SDE 76 ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU CHATEAU

Madame le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire numéro EP – 2019-0-76135-M3054 CLE N°7 et désigné « Rue du château » dont le montant prévisionnel total s'élève à 8 575.06 euros TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 3.161.11 euros TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet cité ci-dessus
- Décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2020 pour un montant de **3 161.11 euros** TTC.
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;

-D'autoriser Mme le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

CONVENTION FINANCIERE REGION/COMMUNE RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'ABONNEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la participation financière en soutien aux familles pour les transports scolaires régionaux pour l'année 2020/2021. La tarification scolaire normande 2020/2021 est la suivante : 120 euros pour un collégien et lycéen et autres élèves externes ou demi-pensionnaires et 60 euros pour les internes.

Après discussion, le conseil municipal décide par 12 voix Pour et 1 Abstention de signer cette convention financière qui prendra effet à compter de l'année scolaire 2020 /2021.

Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 50 euros pour les collégiens et lycéens ½ pensionnaires et pensionnaires (internes) ;

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous actes y afférents.

La dépense prévue sera inscrite au compte 65733 du Budget primitif 2020.

RESULTATS DES MESURES ACOUSTIQUES 5 ANS APRES LA MISE EN SERVICE DE L'AUTOROUTE

Madame le Maire présente les résultats de mesures acoustiques réalisées par la société ALBEA 5 ans après la mise en service de l'autoroute A150.

Un rapport complet des mesures a été adressé en mairie le 5 février dernier et chaque riverain concerné a reçu les fiches relatives aux mesures.

Il résulte de ce rapport que tous les niveaux de contributions sonores mesurés restent en dessous des seuils réglementaires (60DB de jour et 55DB de nuit).

APPLICATION PANNEAU POCKET

Madame le Maire expose l'intérêt d'avoir adhérer à Panneau Pocket pour un montant de 180€ TTC par an. Cette adhésion permet d'alerter tous les concitoyens en cas d'alerte nucléaire, alerte météo et toutes autres consignes venant de la préfecture. Les moyens de communication actuellement sont le courrier, la distribution de plis dans les boîtes aux lettres et les messages envoyés par Madame le Maire par messagerie électronique.

Panneau Pocket vient donc renforcer la communication auprès des administrés. Donc dans un souci de communication Panneau Pocket est un outil indispensable. Il viendra compléter les messages éventuellement communiqués par le Haut-parleur lors de la mise en application du PPI et/ou du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

ENQUETE PAR INTERVIEW SUR LA RD 6015

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête de circulation routière va être réalisée du mois de mars au mois de mai 2020 dans les deux sens de circulation par entretiens auprès des conducteurs de voitures ou de poids lourd (VL ou PL).

DIVERS /AFFAIRES EN COURS

-Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur PIGACHE, Président du Football Club de Fréville-Bouville. L'association sollicite une subvention pour l'année 2020 et joint le bilan provisoire et prévisionnel de l'association ainsi que l'effectif des licenciés.

-Madame le Maire informe le conseil municipal des devis reçus pour les travaux suivants :

Allée centrale du cimetière : 22 500 euros TTC

Réfection du calvaire : 4 568 euros TTC

Elargissement de la route de la Tour de Garde : 2200 eurosTTC si la commune prend en charge le génie civil et 55 556 eurosTTC si Orange effectue les travaux de génie civil.

-Madame BARDEL donne lecture d'un compte rendu des travaux et achats divers effectués à l'école Thomas Corneille depuis 2014.

-Madame le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise SAUVAL a saisi son assurance pour déclaration de sinistre en ce qui concerne les fuites de la terrasse de la salle communale.

- L'entreprise BOUCOURT commencera les travaux de réfection de la toiture de l'ancienne Poste lundi 9 mars prochain.

-Madame le Maire informe le conseil municipal que Mr le député Christophe BOUILLON a écrit un courrier soutenant les facteurs de la Poste ; Madame LE Maire a signé ce courrier.

-Réunion du syndicat numérique : la commercialisation devrait avoir lieu au troisième trimestre 2020.

-Madame le Maire propose au conseil municipal l'acquisition d'un tableau de Madame Frédérique Baray, artiste peintre du village de Bouville. Le conseil municipal décide de laisser cette décision d'acquisition au prochain conseil municipal élu le 15 ou 22 mars prochain.

-Madame le Maire informe le conseil municipal que 45 séances de conseils municipaux ont eu lieu depuis son élection en 2014.

La séance est levée à 21H30